

Communiqué de presse

Appenzell, le 27 mars 2019

Expositions multiples à des pesticides - inconnues supplémentaires en cas d'intoxication d'abeilles

L'année passée, quatre cas aigus d'intoxication de colonies d'abeilles ont été répertoriés. Il est inquiétant de constater que les abeilles sont de plus en plus fréquemment exposées à plusieurs substances actives simultanément. L'influence de ces mélanges sur la santé des abeilles n'a guère ou pas du tout fait l'objet de recherches à l'heure actuelle.

En 2018, 15 apiculteurs-trices ont annoncé au Service sanitaire apicole une suspicion d'intoxication. Dans quatre cas, l'analyse en laboratoire a confirmé une intoxication aiguë. Les insecticides bifenthrine et chlorpyrifos ainsi que les biocides fipronil et perméthrine en étaient responsables. Trois autres échantillons contenaient également des pesticides. La mort observée des abeilles butineuses n'a toutefois pas pu être attribuée à ces substances actives, car la quantité trouvée chez les abeilles était trop faible. Ces cas sont donc restés inexplicables.

«Les résultats d'analyse des échantillons d'abeilles qui nous sont envoyés montrent souvent des contaminations multiples chez les abeilles - de 10 à plus de 20 substances actives différentes dans un échantillon», note Marianne Tschuy, interlocutrice en cas d'intoxication, qui précise : «Comme les méthodes d'analyse s'améliorent constamment, des quantités toujours plus infimes de substances peuvent être détectées. Par ailleurs, nos comportements laissent inévitablement des traces chez les abeilles et dans l'environnement. Les effets à long terme de ces mélanges de pesticides sur les colonies d'abeilles sont peu ou pas connus.»

Toute personne soucieuse de l'environnement devrait s'en préoccuper et se demander comment elle peut réduire elle-même l'utilisation de pesticides, que ce soit dans l'agriculture, dans les espaces verts publics, dans les jardins privés ou dans son exploitation apicole. En plus d'être d'excellentes pollinisatrices, les abeilles font partie de l'alimentation de nombreux animaux sauvages, qui sont, par ce biais, également exposés aux pesticides. La recherche est donc clairement indispensable dans ce domaine : l'agriculture et l'apiculture ont besoin de son soutien actif afin d'améliorer les méthodes de travail et de réduire ainsi la charge pesant sur l'environnement et les abeilles.

Contrairement aux abeilles sauvages et autres pollinisateurs, les abeilles domestiques peuvent souvent compenser de façon inaperçue les pertes de butineuses. Des spécialistes comme apiservice supposent que le nombre réel d'intoxications est beaucoup plus élevé. En cause : l'apiculteur-trice s'annonce souvent trop tard ou pas du tout, des erreurs sont commises lors du prélèvement et de l'expédition de l'échantillon d'abeilles ou les pertes d'abeilles butineuses n'ont pas été constatées. Les apiculteurs-trices doivent – surtout au printemps - garder un œil sur le développement de la population. Des visites régulières au rucher et une observation attentive des activités au trou de vol et de la masse d'abeilles sont essentielles de même qu'une réaction rapide lorsque des irrégularités sont détectées.

Selon les conditions climatiques, la branche arboricole en particulier est confrontée à des défis majeurs au printemps. Comme ces cultures sont très fréquentées par les abeilles, des erreurs dans l'utilisation des produits phytosanitaires ont des conséquences fatales. Le Service sanitaire apicole appelle donc à une extrême prudence. Outre les apiculteurs-trices, il demande aux jardiniers et aux particuliers de s'abstenir autant que possible d'utiliser des pesticides ou, si on ne peut les éviter, de les appliquer uniquement en dehors de la période de vol des abeilles et de ne pas les pulvériser sur les fleurs ouvertes.

Vous trouverez de plus amples informations dans le rapport sur les intoxications d'abeilles 2018:

➔ www.abeilles.ch/themes/sante-des-abeilles/intoxications-dabeilles.html

Photos disponibles



Fleurs de cultures fruitières diligemment visitées par les abeilles

© apiservice



Attention : ne jamais pulvériser sur des fleurs ouvertes !

© apiservice



Intoxication aiguë

© apiservice



Analyse en laboratoire

© Laboratoire cantonal de Zürich

Personne de contact

Pour davantage de renseignements, veuillez contacter:

Marianne Tschuy, spécialiste de la santé des abeilles/intoxications, Service sanitaire apicole (atteignable tous les mercredis et jeudis par téléphone ou du lundi au vendredi par e-mail)

Téléphone 058 461 40 23, marianne.tschuy@apiservice.ch

Les photos en haute résolution peuvent être téléchargées dans l'espace presse du site [abeilles.ch](http://www.abeilles.ch) :

www.abeilles.ch/nouvelles/presse.html